

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Panneaux solaires sur la commune principale de l'AIOT FERME DE LA FOSSE THIBAULT 60130 PLAINVAL.

La référence de votre dossier est A-3-N11CQBOIW et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/07/2023 à 16h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **33043941500093**

Organisme : **GES**

Fonction : **DIRECTEUR**

Personne morale

N° SIRET **83897331100015**

Raison sociale **PLAINVAL BIOMETHANE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

PLAINVAL

FERME DE LA FOSSE THIBAUT

60130 PLAINVAL

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Directeur méthanisation**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Panneaux solaires**

Description des activités :

Le projet consiste à installer 504 panneaux photovoltaïques à l'intérieur du site existant de méthanisation. Chaque panneau fera 1,92 m² (L = 1,754 m, l = 1,096 m) pour une surface totale installée de 968 m². La puissance des panneaux sera de 201 kWc (400 Wc/panneau), pour une production électrique annuelle estimée de 230 000 kWh intégralement autoconsommée par les installations techniques du méthaniseur attenant. Cette production électrique représentera environ 14,5% de la consommation annuelle du méthaniseur (environ 1 400 000 kWh/an). Ce projet n'est ni soumis à évaluation environnementale, ni à examen au cas par cas car la puissance totale des installations est inférieure à 300 kWc (cf. Code de l'environnement, article R122-2, annexe 2, catégorie de projet n°30 : "Installations photovoltaïques de production d'électricité").

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

FERME DE LA FOSSE THIBAUT

60130 PLAINVAL

X : 661507

Y : 6938530

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Les panneaux seront installés sur la parcelle cadastrale ZK n°19, sur un espace de 2400 m² actuellement non aménagé et maintenu en culture à l'Ouest du bassin d'infiltration des eaux pluviales .Les panneaux seront disposées en 9 rangs successifs espacés de 5 m. Les panneaux seront fixés sur des tables fixes en acier galvanisé à 60 cm de hauteur (point bas) et inclinés à 30° selon une exposition nord-sud. L'électricité sera acheminée via un réseau de câblages enterrés depuis les panneaux jusqu'à un onduleur situé entre les panneaux le bassin d'infiltration, puis vers le transformateur existant (à côté de l'épurateur), en passant le long de la lagune de stockage des digestats. Une clôture de 2 m de hauteur entourera la parcelle d'implantation des panneaux . Les panneaux seront éloignés de 15 m du chemin permettant d'accéder au lieu dit de la Fosse Thibault et isolés de celle-ci par la clôture et un talus. Le tiers le plus proche est éloigné de 65 m par rapport aux panneaux, il s'agit de l'habitation des parents d'un des associés.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

PLAINVAL_BIOMETHANE_mandat_deepot_teledeclaration.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

12262_PLAINVAL_plan_de_situation_03_07_2023.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

12262_PLAINVAL_plan_de_masse_03_07_2023.pdf